

sentaient les échantillons, attiraient l'attention générale. Le mineur anglais, habitué à suivre dans les entrailles de la terre des veines de 6 pouces à 1 pied d'épaisseur, contenant 30 à 40 pour cent de fer, s'arrêtait étonné devant ces masses extraites de couches de 100 à 200 pieds d'épaisseur et donnant 60 à 70 pour cent de métal. Les agents de la Russie examinaient avec soin ces prodigieuses ressources qu'ils croyaient jus qu'alors n'exister que chez eux et le public se félicitait de ces immenses réserves de matière première indispensables au bien-être et au progrès de l'humanité.

Quel magnific que avenir pour le Canada! quel développement, l'industrie métallurgique n'allait-elle pas prendre; le minerai de fer était partout, le calcaire nécessaire pour la fusion était en abondance, certes, les cours d'eau ne manquaient point pour mettre en mouvement les machines.

Dans la Nouvelle Ecosse et le Nouveau-Brunswick, les mines de charbon, pour la fonte, avoisinaient les terres ferrugineuses; dans la province de Québec et celle d'Ontario, le charbon de bois des forêts donnerait au fer des qualités supérieures et si recherchées. Les chemins de fer nécessiteraient des rails; l'industrie utiliserait les fers; enfin tous les éléments de succès étaient réunis; quelle richesse n'allait point se répandre dans le pays!

Ah! détrompez-vous. Vingt-quatre années après l'exportation de Lonlres et ce décevant mirage, les couches de minerai ne sont point ouvertes et pas une tonne de fer n'est sortie de leurs flancs; nous nous trompons; les Américains en 1873, en ont extrait 47,200 tonnes, les ont fondues chez eux, transformées en fer, en outils agricoles, les ont réimportées sous cette forme nouvelle et utile au Canada et les ont vendues tout être à ceux-là mêmes du terrain desquels ils avaient extrait la matière première.

Le Canada, pen lant ces vingt-quatre années, a importé \$129,565,326 de fer, d'acier, d'outils qu'il aurait pu produire lui-même. Que lui manquait-il? La protection. Le fer en gueuse, c'est-à-dire l'agglomération des particules de fer contenues dans le minerai, entrant sans droit et comme le début de toute industrie nécessite des frais considérables, le capital refusa d'entrer dans une industrie nouvelle dont les premiers pas n'étaient pas protégés.

Comment procéderaient les Etats-Unis? Ils ont depuis 13 ans un droit d'entrée de \$7 par tonne sur le fer en gueuse, matière première de toute industrie employant le fer et des droits prohibitifs sur les fers et les aciers ouvrés. Aussi ont-ils en 1873, 719 fournaies de toute espèce en opération, d'une capacité de production de 4,371,277 tonnes par an; et 940,000 hommes sont employés dans l'industrie des fers. Enfin les deux tiers des fers importés au Canada, proviennent de leurs usines.

Quand on considère que le minerai de fer est sans valeur, que le fer en gueuse ne vaut que un cent et demi la livre, \$35 la tonne, que transformé en barres, il subit déjà cent pour cent d'augmentation, que changé en acier fondu pour outil, il vaut 16 cents par livre soit, 1200 pour cent d'avance sur le fer en gueuse; que cette augmentation de valeur n'est que du travail, c'est-à-dire des aliments, on se forme une idée de ce que cette somme de \$129,565,326 d'importation de fer et d'acier représente en perte de salaire, de consommation, de population et de richesse pour le Canada.

L'objection la plus répandue contre la protection est celle qui soutient que protéger, par des droits d'entrée, l'industrie, c'est encherir la valeur des produits au détriment des consommateurs. Cette objection est facilement combattue et détruite. Prenez dans un pays la fabrication d'un certain article de consommation s'élevant à une valeur de \$1,000,000. Un millier d'hommes concourent à sa fabrication. Ces hommes ont une famille, qui dépend de leur travail. C'est, peut-être, 5,000 personnes auxquelles cette fabrication va fournir les moyens d'existence. Le salaire gagné et dépensé sera un bienfait, un gain pour le pays en général. Mais supposez maintenant que cette fabrication, au lieu d'avoir lieu dans le pays, soit importée de l'étranger; 25 personnes, tout au plus, seront nécessaires à la vente; où est le salaire afferant à sa production? où est le bien-être apporté aux familles? Entre les mains de l'étranger. Et même admettant pour un moment, que le consommateur paie l'objet manufacturé dans le pays, un peu plus cher que s'il était importé, le salaire qui a donné le bien-être à 5,000 personnes n'est-il pas une compensation?

Mais nous nions que la protection dans les limites raisonnables augmente le prix des choses; nous allons plus loin, nous soutenons qu'elle abaisse les prix. En effet, si un article jus qu'alors importé de l'étranger est frappé d'un droit d'entrée et que la production en puisse avoir lieu dans le pays, à un prix de revient au-dessous de ce que coûte le produit étranger surchargé des droits d'entrée et des frais de transport, l'industrie s'en empare aussitôt. Ce n'est point une usine qui se monte, c'est un nombre considérable: la production grandit, elle arrive sur le marché, elle rencontre la concurrence, la lutte s'en-

gage et la vente, le débit, appartient à celui qui demandera le prix le moins élevé; de là un abaissement graduel de la valeur; de là, pour le consommateur des prix plus bas. Supposez une entente entre tous les fabricants pour soutenir les prix: dès le lendemain, d'autres usines, d'autres compagnies seront formées qui vendront au-dessous des prix fixés et la coalition, en présence de la concurrence, sera obligée de céder et d'abaisser ses prétentions, si elle ne veut pas rester avec sa fabrication dans ses magasins.

La création d'une industrie, la concurrence, les perfectionnements, tout tourne au profit du consommateur.

Que d'erreurs, que d'opinions fausses, détruirait dans les masses la connaissance des lois économiques! Que d'ignorance sur les questions de l'impôt, de l'offre et de la demande, de l'échange, du commerce, des salaires serait dissipée! que de systèmes faux, dont les déductions violentes ne peuvent germer que dans la pénombre d'intelligences obscurcies par des rêves chimériques, seraient frappés de stérilité! Que de malaise, que d'aigreur, que de levain mauvais, que d'envie haineuse, que de ferment révolutionnaires, que de révoltes ouvertes seraient évitées, si le travailleur savait que la loi du travail est une loi générale à laquelle nul ne peut se soustraire, que la richesse, qui n'est que du travail accumulé, ne peut exister qu'en remontant sans cesse vers son origine, c'est à dire en travaillant, en se répandant autour de soi, en salaire et en travail!

Supposez ces lois connues de tous. Voyez l'électeur exerçant ses droits. Ce n'est plus l'éloquence des hustings, ce ne sont plus les idées étroites de clocher, les petites jalousies de province qui guident son vote. Les questions de personnes, les insultes des partis, les périodes ronflantes des journaux le laissent froid. Il n'est plus un comparse, un joret, un chifre entre les mains des faiseurs d'élections. Il voit plus haut et plus loin, il sait que le progrès national, le développement de la richesse publique ne dépendent point de telle ou telle personnalité dans le ministère, il sait que l'état, c'est être impersonnel, obéit lui-même à des lois, dont s'écarter même pour un moment, entraîne des désastres que des années ne réparent pas; il sait quelle relation existe entre tous les rouages du gouvernement et combien il est périlleux d'y porter une main téméraire. Aussi que de prudence dans son choix! quel reflet d'un esprit éclairé et sainement empreint du désir de servir son pays, dans son vote!

Quand en 1848, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne étaient bouleversés par le socialisme et les appétits effrénés qu'il excitait, quel qu'un, qui redoutait l'invasion des idées révolutionnaires parmi les ouvriers anglais, reçut, à Londres, d'un personnage considérable la réponse suivante: "Non, dit-il, il n'y a pas de danger; ils savent trop d'économie politique."

La tempête d'utopies passa sur leurs têtes, sans les ébranler. LOUIS RICHER.

CHRONIQUE DE VACANCES

Quoique ce soit l'événement du jour, et le sujet de toutes les conversations, rassurez vous! je ne parlerai pas du Scandale des Tanneries.

Seulement, je me dis que si cette ère de scandales se prolonge, la vie va devenir dure pour les âmes timorées et les consciences scrupuleuses.

Du reste, j'admire quel plaisir le monde éprouve toujours à apprendre que celui-ci ou celui-là s'est rendu coupable de quelque méfait. La faute de l'un a sans doute pour effet de rendre les autres meilleurs.

On ne crie pas si haut quand il s'agit de reconnaître une bonne action.

L'année 1874 sera célèbre dans les annales du Canada comme l'année où l'on voyagea à bon marché, et par conséquent, où l'on voyagea beaucoup. Tant mieux: les voyages sont une excellente chose. En général, ils favorisent la santé, donnent occasion d'élargir le cercle des idées, et procurent d'agréables distractions: surtout quand il y a des dames, fait observer Ernest, un de mes compagnons de voyage. Car je voyage, et j'ai avec moi de beaux amis, braves garçons, qui ne fument pas, et ne jouent pas aux cartes, ce qui leur a fait trouver grâce à mes yeux. L'un d'eux, Jules, vise à devenir un homme politique, et s'accorde en même temps l'innocente fantaisie de se croire poète et de faire des vers. L'autre, Ernest, d'un caractère plus positif, a peu de goût pour la politique et verrait sans frémir les plus grands scandales que put inventer l'imagination d'un journaliste. Les vers ne l'émeuvent pas davantage: il leur préfère les charmes d'un bon repos et de la compagnie des dames. Sur le bateau, il cause avec Mlle V., et Mlle F., tout en surveillant du coin de l'œil les apprêts du dîner.—Jules, debout sur l'avant, apotrophe le soleil couchant, l'onde murmurante, la campagne verdoyante, les arbres, etc. Assis près du poète, dans une attitude respectueuse et attentive, je risque une observation timide:

—Ne te semble-t-il pas, ô Jules, que les arbres, sur ces rives que tu dis enchantées, sont rares, bien rares, trop rares même? Ne te semble-t-il pas que le d'fricheur a eu grand tort de faire disparaître tout vestige de la forêt? Quelques arpents de bois, laissés sur chaque lot de terre, outre qu'ils orneraient le paysage, serviraient à rendre l'air plus pur, à protéger les troupeaux contre les rayons brûlants du soleil, et surtout fourniraient au besoin le combustible qui se fait de plus en plus rare et plus cher.

A ces remarques, Jules ne prête qu'une oreille distraite. Si les arbres sont absents en réalité, ils existent dans son imagination, et c'est la même chose pour un poète.

Cependant, quel qu'insensible que soit un poète aux réalités de la vie, il ne refuse pas d'écouter la cloche du dîner. On se précipite vers les tables. Dans l'intérêt de ma digestion, je cherche à me placer également loin des babies et des faiseurs de calembourgs. J'ai le malheur d'avoir des nerfs susceptibles qui ne peuvent supporter les jeux de mots. Jules, en sa qualité d'homme politique, se permet quelquefois d'en faire en ma présence, quoiqu'il sache que cela m'afflige.

Je m'assieds donc en face d'Ernest, qui, rendu un des premiers à table, s'escrime déjà avec courage contre un beefsteak qui oppose au couteau une résistance systématique et désespérée. Aussi Ernest n'hésite-t-il pas à déclarer qu'il a affaire à un vétéran, et que ce quadrupède encorné a dû arracher nombre de soules avant de venir figurer sur notre table à l'état de comestible. Mais cela n'empêche pas Ernest de prodiguer ses attentions à la jolie Dile V., sa voisine. Heureux homme, qui trouve moyen de satisfaire à la fois son appétit et son cœur.

Quant à moi, placé entre un monsieur remarquablement sourd, et une demoiselle qui paraît être, suivant l'expression anglaise, du mauvais côté de la quarantaine je promène un regard mélancolique sur la table, cherchant à y découvrir quelque mets dont l'usage ne m'aurait pas encore été interdit par mon médecin. Mon malheureux estomac m'a obligé de jurer obéissance à un fils d'Esculape, qui chaque jour retranche un nouveau plat de mon ordinaire. Mais, docteur, je mange tous les jours de ceci, sans en être fatigué.—Ah! si cela ne vous fût pas de mal à présent, cela viendrait à vous faire mal plus tard.—A coup sûr, mon médecin descend en droite ligne de ce grand misérable de docteur espagnol, Don je ne sais plus quoi, qui voulut un jour faire mourir d'inanition ce pauvre Sancho Pança.

Que fait Jules pendant le repas?—A l'autre bout de la table, il a engagé avec ses voisins une discussion politique où chacun semble disposé à ne pas écouter ce que disent les autres. C'est comme ça, en politique!

La cloche du bateau annonce un temps d'arrêt à un endroit quelconque. Nombre de personnes sont assemblées sur le quai. Jules regarde cette foule avec un regard de convoitise. Je le vois prendre sa pose d'orateur. Le malheureux! Songerait-il à leur faire un discours?—C'est qu'il en est bien capable.—Je me tiens prêt à agir suivant l'urgence du cas, mais un incident vient heureusement détourner l'attention de Jules, comme celle de tout le monde. Il s'agit d'un troupeau de moutons qu'on veut faire monter à bord. En dépit de leur réputation de douceur et de docilité, ces animaux se montrent récalcitrants et refusent obstinément de prendre le chemin du bateau. En vain voient-ils un de leurs camarades traîné devant eux pour les engager à le suivre: cet expédient réputé infailible ne suffit pas. Ils font volte face, et bondissant s'enfient dans toutes les directions. Peut-être un des leurs a-t-il fait tout à l'heure un discours sur les droits imprescriptibles de la race moutonnaire, et les a-t-il engagés à se révolter enfin contre la tyrannie de l'homme! Trop longtemps ce dernier a employé cette comparaison odieuse: "Suivre comme des moutons." Il est temps que cela finisse, et que le règne de la liberté commence! Mais, hélas! la force brutale et la ruse vont finir par triompher, et les pauvres bêtes, entrant bon gré mal gré, se joignent à ceux de leur espèce qui encombrèrent déjà l'enferpont, et dont la présence à bord n'est rendue que trop manifeste par certaine odeur *sui generis*.

Les dames ont fait leur apparition sur le pont, escortées par Ernest dont les bras sont encombrés de châles et de manteaux. Jules ayant manqué l'occasion de faire un discours reprend ses déclamations poétiques. Il y a des gens pour qui, sans doute, le silence serait mortel!

JACQUES.

LA MORTALITE DES ENFANTS

Les statistiques du mois de juillet accusent un accroissement considérable de la mortalité chez les enfants. La mort a fait à Montréal, durant le mois dernier, 767 victimes. Sur ce nombre on compte 463 enfants au-dessous d'un an, 148 de un à cinq ans et 19 de cinq à dix ans, ce qui laisse une mortalité de 137 parmi les personnes au-